



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

### Contribution des comités régionaux au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale

## Contribution des comités régionaux au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi conjointement par les comités régionaux (Afrique, Amériques, États arabes, Asie-Pacifique et Europe) de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Ce rapport porte sur le renforcement des capacités de gestion de l'information géospatiale, la facilitation de la prise de décisions par les États Membres et la contribution des comités au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il pourra être consulté sur le site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session>), uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les travaux et les réalisations des comités régionaux et sur leurs orientations futures.

### Résumé du rapport

À sa treizième session, tenue du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/102, dans laquelle il a félicité les cinq comités régionaux pour leurs travaux et réalisations durant la période intersessions, notamment pour la convocation de leur réunion plénière annuelle en 2022 et 2023. Il a constaté les efforts déployés par les comités régionaux pour renforcer la participation et la concordance entre les cinq régions. Il a salué la volonté active des comités régionaux et des commissions régionales, avec les contributions des parties prenantes concernées des quatre réseaux thématiques, de continuer d'aider les États Membres en offrant à leurs représentants des lieux de rencontre, de débat et de collaboration en vue de la mise en œuvre de ses cadres à l'échelle mondiale, et a engagé les États Membres à continuer de contribuer

\* E/C.20/2024/1.



aux possibilités qu'il offre pour débattre de la disponibilité et de l'utilisation des informations géospatiales, y compris l'observation de la Terre, de leur coordination et de leur amélioration, dans toutes les régions, et à en tirer parti. Il a également engagé les représentants des États Membres dans les régions et à la présidence ou aux représentants des comités régionaux à assister aux réunions plénières et à y contribuer activement.

Dans le rapport, les comités régionaux, comme suite à la décision 13/102 dans laquelle le Comité d'experts a constaté les efforts déployés par les comités régionaux pour renforcer la participation et la concordance entre les cinq régions, informent le Comité d'experts qu'ils se sont réunis en marge de sa treizième session et qu'ils ont décidé d'organiser une réunion des présidentes et présidents des cinq comités régionaux. Cette réunion a eu lieu le 7 novembre 2023 à Bali (Indonésie), lors de la douzième réunion plénière du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. À la réunion, les participantes et participants ont convenu que : a) les comités régionaux se réuniraient en présentiel au moins deux fois par an, lors de la session annuelle du Comité d'experts organisée au mois d'août au Siège de l'ONU et lors de la réunion plénière annuelle d'un comité régional, chaque comité organisant une réunion à tour de rôle ; b) les comités régionaux coordonneraient l'établissement du rapport conjoint présenté au Comité d'experts au titre du point 4 de l'ordre du jour. À cet égard, le Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été désigné pour coordonner l'établissement du rapport conjoint qui sera présenté à la quatorzième session du Comité d'experts. Cette tâche sera ensuite confiée par roulement à un autre comité régional.

Le rapport conjoint des comités régionaux est divisé en six parties : a) introduction ; b) activités et réalisations des comités régionaux durant la période intersessions ; c) réunions plénières des comités régionaux ; d) partenariats et collaborations interrégionaux ; e) observations finales ; f) points à examiner.

Dans la première partie du rapport, le Comité d'experts trouvera des renseignements sur les objectifs, la structure et les dispositions administratives de chacun des cinq comités régionaux. Dans la deuxième partie, le rapport fait état des activités et des principales réalisations de chacun des comités régionaux durant la période intersessions. Des informations y sont données sur les grands domaines d'activité des groupes de travail des comités, notamment sur les initiatives de renforcement des capacités et les mesures prises pour aider les États Membres. Les dates proposées pour la prochaine réunion plénière de chaque comité régional y sont également indiquées.

Dans la troisième partie, les principales décisions que chacun des cinq comités régionaux a adoptées à sa réunion plénière sont présentées. Le Comité d'experts y trouvera également des informations sur les mesures que les comités régionaux ont prises pour faire concorder leur programme de travail avec les programmes mondiaux relatifs au développement, le programme et les cadres relatifs à l'information géospatiale à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, le Cadre statistico-géospatial mondial et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il y est également question des principaux problèmes auxquels font face les comités régionaux et des stratégies et approches adoptées pour y remédier, notamment des activités prévues.

Dans la quatrième partie, l'accent est mis sur les contributions des comités régionaux au Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, au Sous-comité de la géodésie, au Centre d'excellence géodésique

mondial des Nations Unies, au Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales, ainsi qu'à d'autres réunions et activités régionales. Il y est également question de la réunion interrégionale des comités que le Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale organisera prochainement en marge de sa onzième réunion plénière ainsi que du septième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui auront lieu en octobre 2024 à Mexico.

Dans la cinquième partie, la volonté des comités régionaux de veiller à ce que leurs programmes de travail concordent avec les travaux du Comité d'experts et toute activité de fond qui pourrait être menée afin de promouvoir le programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale est réaffirmée, de même que l'appui continu apporté par ces comités à cet égard.

La dernière partie du rapport comprend un ensemble de points à examiner. Le Comité d'experts y est invité à prendre note du rapport conjoint établi par les cinq comités régionaux et à exprimer ses vues à ce sujet. Il y est également prié de prendre note des dates des prochaines réunions plénières des comités régionaux et d'encourager les représentantes et représentants des États Membres à y participer et à continuer de contribuer à promouvoir le programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale et le programme de travail du Comité d'experts.

---